



RAPPORT DE GESTION 2020





SOMMAIRE

MESSAGE DU PRÉSIDENT	4 - 5
SOCIÉTÉ	6
ORGANIGRAMME DE LA SOCIÉTÉ	7
STRUCTURE	8
MESSAGE D'UN ACTIONNAIRE	9
EXPLOITATION	10 - 15
SCHÉMA USINE	16 - 17
EXPLOITATION (suite)	18 - 19
ENVIRONNEMENT	20 - 21
ADMINISTRATION	22 - 25
COMMUNICATION	26 - 27
COMMENTAIRES SUR LES COMPTES	28
RAPPORT DE RÉVISION	30 - 31
BILAN	32 - 33
COMPTE DE PROFITS ET PERTES	34
DÉTAIL DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES	35 - 36
TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE	37
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	38 - 42
PROPOSITION RELATIVE A L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN	43
HISTORIOUE	44 - 45

© Crédit photo couverture: Tridel

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Situation délicate et complexe, voire frustrante, telle est la résultante de la pandémie qui nous frappe toutes et tous, sans différenciation de sexe, d'âge ou de niveau social. Fermeture de commerces, mises en quarantaine, restrictions, télétravail, hospitalisations, notre qualité de vie et notre liberté d'action ont été mises à mal du jour au lendemain.

Pour TRIDEL, la situation est cependant différente. En mars, notre Usine de valorisation thermique et électrique des déchets (UVTD) a été déclarée «entreprise d'une importance stratégique pour l'approvisionnement du pays en biens et services vitaux» par le Département fédéral de l'Economie, de la Formation et de la Recherche (DEFR). Cette décision indique que, quelle que soit la situation sanitaire pouvant impacter le personnel d'exploitation, TRIDEL doit continuer de fonctionner en tout temps pour traiter les 180'000 tonnes de déchets qui lui sont acheminées par le train et par la route.

Le défi a été relevé et l'implication de tous les collaborateurs à tous les niveaux de responsabilité de l'entreprise, a permis d'assurer un fonctionnement continu et sans faille au service

de la population vaudoise. Que chacun soit ici remercié pour son engagement et son professionnalisme.

La pandémie a également conduit TRIDEL à introduire des changements fondamentaux dans la gestion et le flux des déchets. Les mises en quarantaine et le télétravail ont provoqué des actions de rangement et de nettoyage des habitations. Les volumes des déchets urbains et encombrants, tout comme la fréquentation des déchèteries, ont connu une croissance substantielle.

La vente des sacs taxés a suivi la même tendance, tout comme la consommation de matières plastiques, ce qui n'est pas efficient dans cette période où tous les partis politiques et la grande majorité des citoyens se soucient de l'avenir de notre planète en cherchant à diminuer leur empreinte écologique. L'acquisition de repas à l'emporter a décuplé l'utilisation de récipients plastique à usage unique et la consommation accrue au domicile a favorisé l'achat de produits « suremballés ». Les déchèteries croulent sous les cartons issus des achats en ligne et les services de distribution peinent à délivrer ce flux





de marchandises que les citoyens ne peuvent acquérir directement dans les commerces. Le secteur du traitement des déchets, dernier maillon de la chaîne de la consommation, n'a eu d'autre choix que de s'adapter sans rechigner.

Par ailleurs, pour suivre l'état de la technique, TRIDEL doit envisager l'avenir et anticiper, autant que faire se peut, les changements qui vont survenir au niveau de la législation, des habitudes de consommation ainsi que du traitement et de la valorisation des déchets

Le traitement des cendres et scories va fortement évoluer pour en retirer les métaux et matériaux revalorisables tout en diminuant les tonnages à mettre en décharge. Cette nouvelle approche va tout de même nécessiter le développement de grands moyens, tant techniques que financiers. Les termes «captation du CO₂», «traitement des furanes et dioxines», «génération d'hydrogène» sont, entre autres, des sujets qui occupent et vont fortement occuper les spécialistes et la gouvernance de l'UVTD.

La réorganisation des satellites gérés par les périmètres actionnaires, du transport ferroviaire des déchets, des cendres et des scories ainsi que de la problématique des exutoires finaux que sont les décharges, sont en bonne voie. Un remaniement des infrastructures voit gentiment le jour dans un cadre de simplification et d'optimisation pour chacun.

Au niveau romand, j'ai le plaisir de relever une intensification très positive des relations entre tous les acteurs du secteur et les UVTD. Que ce soit avec les collecteurs et les transpor-

teurs de déchets ou avec les gestionnaires des différentes UVTD, un dialogue franc et objectif a été initié, des solutions conjointes sont recherchées et chacun s'attelle à trouver les meilleurs choix tant au niveau technique, économique et financier.

L'équipe de direction en place est motivée et cherche toutes les options nécessaires au bon fonctionnement de TRIDEL, aujourd'hui et pour les prochaines années.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement.

Jean-Daniel Luthi, *Président du Conseil d'administration*



SOCIÉTÉ

ACTIONNARIAT

Créée le 3 juin 1997 par les trois périmètres de gestion de déchets que sont GEDREL (Lausanne, l'est et le nord de la région lausannoise), VALORSA (l'ouest de la région lausannoise, le Gros-de-Vaud et l'ouest du canton, de Morges à la Vallée de Joux) et STRID (le Nord vaudois), TRIDEL SA est une société anonyme reconnue d'utilité publique, dont le siège est à Lausanne.

Le 21 mars 2013, le périmètre SADEC, représentant la région de La Côte, a rejoint les trois autres actionnaires en entrant à son tour au sein du capital-actions de la société.

Cela permet à l'usine TRIDEL de traiter et valoriser les déchets urbains d'environ 500'000 habitants du canton de Vaud.

Le capital-actions de TRIDEL SA se monte à CHF 11'000'000 divisé en 11'000 actions d'une valeur nominale de CHF 1'000 et réparti comme suit :

GEDREL SA	VALORSA SA	STRID SA	SADEC SA
4'016 actions	3'963 actions	1'540 actions	1'481 actions
36.51 %	36.03 %	14 %	13.46 %

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les statuts de TRIDEL SA prévoient que les membres du Conseil d'administration soient nommés pour une durée correspondant à celle d'une législature communale vaudoise, soit pour cinq ans, et que le renouvellement du Conseil d'administration ait lieu lors de la première Assemblée générale ordinaire qui est tenue après la fin d'une législature communale. Chaque

périmètre actionnaire a droit à deux représentants, élus par l'Assemblée générale, alors qu'un membre du Conseil d'administration est désigné d'office par la commune de Lausanne.

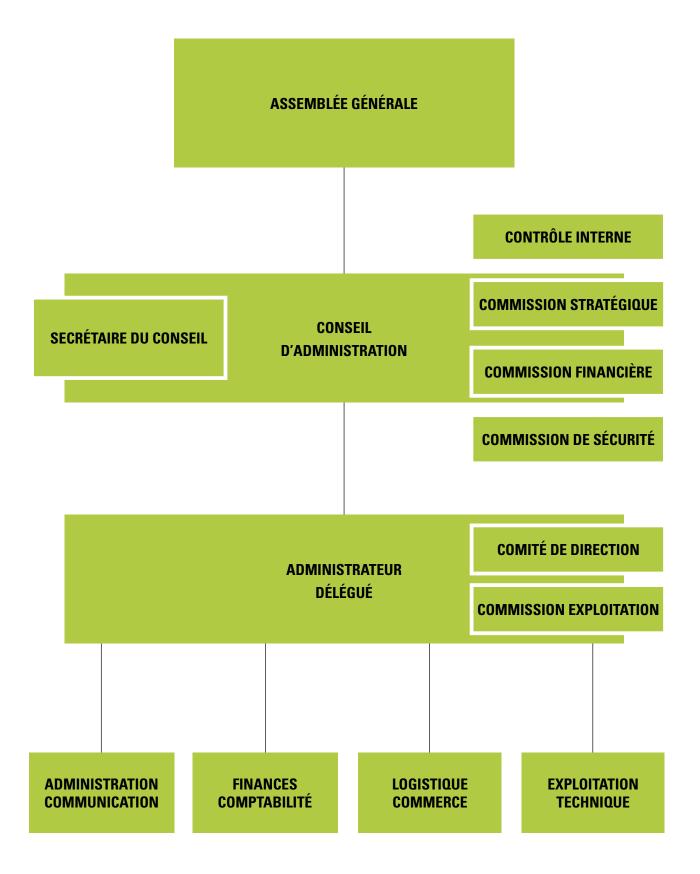
La composition du Conseil d'administration de TRIDEL SA au 31 décembre 2020 est donc la suivante :

Entrée en fonction

PRÉSIDENT	JEAN-DANIEL LUTHI	VALORSA	2012
VICE-PRÉSIDENT	CÉDRIC ECHENARD	SADEC	2017
MEMBRES	FLORENCE GERMOND	Ville de Lausanne	2016
	ROGER HUG	STRID	2017
	JEAN-PHILIPPE PETITPIERRE	STRID	2007
	FRÉDÉRIC GABRIEL	VALORSA	2017
	MARC ZOLLIKER	GEDREL	2017
	MICHAEL ROHRER	SADEC	2017
	JEAN-FRANÇOIS THUILLARD	GEDREL	2018
SECRÉTAIRE HORS CONSEIL	NICOLAS GILLARD		2006

L'Assemblée générale ordinaire s'est quant à elle tenue le 24 juin 2020.

ORGANIGRAMME DE LA SOCIÉTÉ



STRUCTURE

STRUCTURE ADMINISTRATIVE

La structure administrative de TRIDEL SA gère toutes les tâches liées à l'administration générale et au secrétariat de la société, aux finances et à la comptabilité (y compris la facturation), aux relations commerciales, à la logistique, ainsi qu'à la communication.

Elle est également chargée de contrôler la bonne exécution des consignes données dans le cadre de l'exploitation de l'usine

La composition de la structure administrative au 31.12.2020 est la suivante :

MONSIEUR	JEAN-PHILIPPE PETITPIERRE	ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ
Madame	CHRISTINE BÜRGIN	Assistante de direction
Madame	MURIELLE RUSSI	Secrétaire
Madame	NATHALIE ROPRAZ	Réceptionniste-peseuse (dès le 01.12.2020)

En 2020, un mandat a été passé avec la Fiduciaire Technikor SA à Crissier, pour gérer une partie des tâches liées à la comptabilité générale de la société.

STRUCTURE D'EXPLOITATION

Pour rappel, TRIDEL SA a confié l'exploitation technique de l'usine à la Ville de Lausanne, à travers son service de la propreté urbaine.

Pour ce faire, un contrat de prestations de services d'une durée indéterminée a été signé entre les deux parties.

L'effectif du prestataire de services est désormais de 45 collaborateurs et 4 auxiliaires.

Au 31 décembre 2020, la structure dirigeante et administrative du prestataire de services sur le site de TRIDEL se compose comme suit :

MONSIEUR	STÉPHANE ZERMATTEN	CHEF D'USINE
Monsieur	GRÉGORY VAUCHER	Responsable exploitation
Monsieur	LOÏC GAUSSEN	Responsable maintenance et projets
Madame	MARIE GUIDOUX	Secrétaire
Madame	NOÉMIE LEYA	Réceptionniste-peseuse (31.12.2020)
Madame	CAROLINE STROHM	Réceptionniste-peseuse (31.12.2020)

MESSAGE D'UN ACTIONNAIRE

2020 a été une année très particulière et restera à jamais gravée dans nos mémoires. La pandémie et les mesures de confinement ont également eu une influence non négligeable sur le monde des déchets. La limitation du nombre de personnes autorisées dans les déchèteries a amené son lot de problèmes, notamment avec des temps d'attentes pouvant parfois atteindre plus d'une heure dans de nombreux lieux de collecte des déchets dans les communes, qu'elles aient des éco-points ou pas.

Le premier confinement a, semble-t-il, incité nombre de nos concitoyens à faire les « à-fonds ». Cumulé avec le télétravail, qui a déplacé la production de certains déchets depuis l'entreprise dans les foyers privés, les effets sur la production de déchets ménagers ont été notoires, avec une hausse de 3,6% pour le périmètre SADEC par rapport à 2019, alors que la baisse de ces déchets était régulière depuis 2013.

2020 a également été l'année de la révision du Plan cantonal de gestion des déchets (PGD), effectuée à une vitesse record par le Conseil d'État. Cette révision du PGD permettra de disposer sur territoire vaudois des capacités suffisantes pour y stocker pendant de longues années les scories d'incinération produites par TRIDEL.

Cela fait maintenant sept ans que SADEC a rejoint GEDREL, VALORSA et STRID au sein de TRIDEL. Dans ce laps de temps, de nombreuses choses ont évolué, que ce soit dans le monde de la gestion des déchets ou à la SADEC.

En 2016, SADEC, VALORSA et STRID ont décidé de créer une plateforme numérique commune de gestion des statistiques, et de proposer ainsi aux communes un outil moderne, convivial et fiable simplifiant leur tâche dans le cadre de leur obligation légale à fournir chaque année au canton les tonnages de déchets collectés sur leur territoire. Cette plateforme leur permet une analyse fine de la situation et est devenu pour elles un véritable outil d'aide à la décision. Convaincu de la qualité de l'outil développé, le canton de Vaud l'a racheté en 2019 pour en faire le standard cantonal utilisé par toutes les communes vaudoises.

Dès le mois de juillet 2017, SADEC a emménagé dans ses nouveaux locaux à Gland regroupant ainsi toutes ses activités sur un seul site. Le choix de ce site a été stratégique : il est idéalement situé le long de la voie de chemin de fer, il est équipé de son propre accès privé par rail et il se trouve au centre de gravité de notre périmètre de gestion de déchets. Toujours à la recherche de solutions permettant d'améliorer la gestion des déchets, SADEC a développé un partenariat

entre son voisin direct SOTRIDEC et TRIDEL pour l'élimination des déchets encombrants. Toutes les communes du périmètre SADEC ont été sollicitées pour amener leurs déchets encombrants sur le site de Gland afin de pouvoir les acheminer à TRIDEL par voie ferroviaire et non plus par la route. Ces déchets sont triés, broyés, déferraillés, puis compactés dans des bennes sur le site de Gland, pour être mis sur les rails et transportés jusqu'à TRIDEL. Cette solution présente de nombreux avantages. Elle permet d'augmenter la part des déchets acheminés par rail à TRIDEL, et de répondre aux objectifs du Conseil d'administration de TRIDEL. Elle ne sollicite plus le broyeur de TRIDEL et le travail du machiniste chargé d'alimenter les fours est facilité car, les déchets sont déjà homogénéisés. Le tri en amont (métal, bois) permet également de diminuer le volume des déchets à incinérer ainsi que les scories à stocker en décharge. De plus, cette solution permet de réduire le trafic de camions se rendant à TRIDEL de plus de 800 allers-retours par an. A terme, cette manière de faire devrait être mise en œuvre dans les autres périmètres.

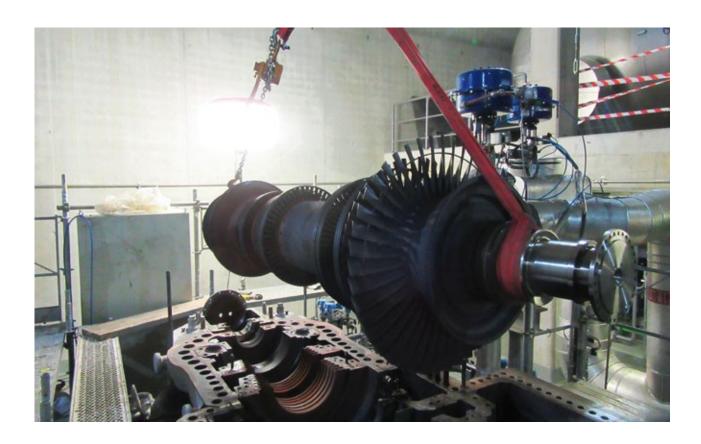
2020 est également une année de bascule pour TRIDEL. En effet, la fin de l'amortissement des installations électromécaniques de l'usine nous laisse entrevoir l'avenir financier avec sérénité. Soucieux d'en faire profiter directement les communes de sa zone d'apport, le Conseil d'administration de TRIDEL a décidé de baisser de façon notable ses tarifs d'incinération dès le 1er janvier 2021. De plus, les quatre périmètres actionnaires de TRIDEL bénéficieront d'une aide financière les incitant à transborder un maximum de déchets sur le rail. Tout ceci profitera aux communes qui verront les charges par habitant baisser.

Mais ces évolutions, intéressantes au niveau du développement durable et financier, ne doivent pas nous laisser nous endormir sur nos lauriers. De nombreux défis nous attendent encore, pour lesquels il va falloir trouver des solutions innovantes, que ce soit en amont pour un meilleur tri, ou en sortie d'usine pour récupérer les nombreuses matières encore valorisables dans les scories.



Michael Rohrer Administrateur TRIDEL SA

EXPLOITATION



Malgré la crise sanitaire liée à la COVID-19, l'usine TRIDEL a fonctionné à pleine capacité en 2020 et valorisé 179'552 tonnes de déchets. Ce chiffre est stable depuis plus de cinq ans.

Les quantités acheminées par train en 2020 (en bennes ACTS) depuis les différentes gares réparties dans les périmètres de gestion sont restées stables, avec environ 80'800 tonnes transportées. Une partie de ces tonnes a été livrée vers d'autres usines pendant les révisions et environ 76'200 tonnes ont été livrées en bennes à TRIDEL.

La valorisation du bois de forêt s'est poursuivie en 2020, en collaboration avec différents services de la Ville de Lausanne (parcs et domaines, services industriels, routes et mobilité), mais les quantités valorisées sont en baisse : environ 2'300 tonnes de plaquettes contre environ 4'000 en 2019. TRIDEL ne dispose plus de capacité suffisante pour traiter ces matières qui devront être valorisées, dans un avenir proche, dans des chaufferies industrielles. Cette collaboration devrait prendre fin d'ici une année ou deux.

Les révisions des lignes d'incinération ont à nouveau été planifiées l'une après l'autre, sur cinq semaines entre le

25 mai et le 30 juin. Aussi, un stock de quelques 4'000 tonnes de déchets mis en balles a été constitué en juin dernier, en collaboration avec le périmètre VALORSA sur le site de Penthaz. Ce stock sera utilisé dans les premiers mois de l'année 2021, pour assurer un fonctionnement à pleine charge des lignes et ainsi permettre une production d'énergie thermique maximale.

Un des objectifs majeurs de 2020 fut la révision du turbogroupe, pour les 100'000 heures de fonctionnement. Les travaux se sont bien déroulés mais ont duré plus longtemps que prévu, en raison, en partie, de la crise sanitaire. Hormis cette période d'arrêt et quelques problèmes en septembre, la turbine a bien marché. Les heures de fonctionnement sont en baisse (6'271 heures en 2020, contre 8'496 en 2019), ainsi que la quantité d'énergie électrique vendue aux services industriels, avec 56,3 GWh vendus contre 69,8 en 2019. Le rendement énergétique moyen baisse à 57% (63% en 2019) mais reste l'un des plus élevés de Suisse. Les baisses s'expliquent principalement par la révision du turbogroupe.

D'une manière générale, l'exploitation des deux lignes d'incinération s'est bien déroulée en 2020. Les heures de fonctionnement sont en légère baisse pour la ligne 1 (8'111 heures en 2020 contre 8'208 en 2019) et stables pour la ligne 2 (8'122 heures en 2020 contre 8'131 en 2019).

En 2020, la récupération d'énergie dans les gaz de fumées a été opérationnelle pour la première fois sur une année civile complète. En raison des travaux de révision du turbogroupe, la quantité d'énergie thermique vendue aux services industriels est en baisse par rapport à 2019 : 293,9 GWh d'énergie thermique contre 311,9 GWh. Ces quantités représentent l'équivalent de la consommation de chaleur de plus de 25'000 ménages. Les installations de production d'énergie ont très bien marché durant toute l'année. Le nombre d'heures de fonctionnement de la production d'énergie thermique est stable (8'547 heures en



2020, contre 8'533 en 2019) et la disponibilité reste très élevée.

Pour les chaudières, les tubes du surchauffeur n°3 de la ligne 2 ont été complètement remplacés durant la révision. La même opération aura lieu sur la ligne 1 en 2021. Les contrôles effectués en 2020 par l'Association suisse d'inspection technique (ASIT) se sont concentrés sur la chaudière de la ligne 2.

PROVENANCE ET COMPOSITION DES DÉCHETS

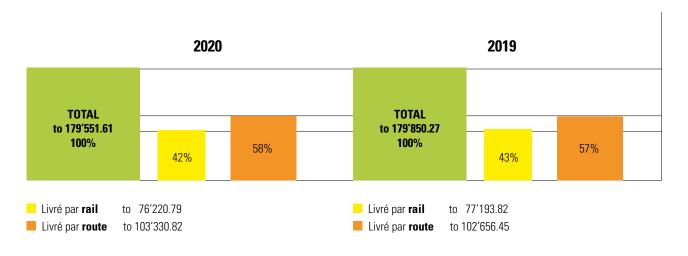
PROVENANCE DES DÉCHETS		2020	%	2019	%
Apports GEDREL	to	53′258.16	29.7	59'028.93	32.8
Apports VALORSA	to	30′005.98	16.7	27′969.40	15.6
Apports SADEC	to	20'830.77	11.6	19′923.09	11.1
Apports STRID	to	17′354.56	9.7	14′133.59	7.8
Apports AVERTD	to	49′800.78	27.7	49′346.47	27.4
Autres apports (y.c. apports interusines)	to	8′301.36	4.6	9′448.79	5.3
Apports étrangers	to	0.0	0.0	0.0	0.0
TOTAL	to	179'551,61	100.0	179′850,27	100.0

AVERTD = Association vaudoise des entreprises de récupération et de transport des déchets Le tonnage total traité correspond à la meilleure utilisation de nos installations, en tenant compte du pouvoir calorifique des déchets.

COMPOSITION DES DÉCHETS

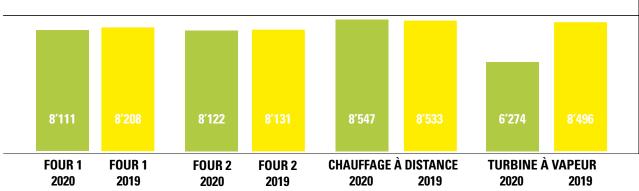
COMPOSITION DES DÉCHETS		2020	%	2019	%
Déchets ménagers et assimilés (OM)	to	89'461.74	49.8	85'285.31	47.4
Déchets industriels banals (DIB)	to	54′773.27	30.5	59′334.81	33.0
Déchets ménagers encombrants (DME)	to	9'898.13	5.5	11′043.88	6.1
Déchets industriels (DI)	to	1′362.87	0.8	618.16	0.3
Déchets industriels volumineux (DIV)	to	202.74	0.1	407.76	0.2
Déchets confidentiels (CONF)	to	1′009.20	0.6	802.20	0.4
Déchets d'hôpitaux et infectieux (HOP)	to	1′737.12	1.0	1′865.50	1.0
Déchets de STEP (STEP)	to	1′100.96	0.6	866.29	0.5
Déchets de bois (BOIS)	to	19'869.12	11.0	19'433.24	11.0
Autres	to	136.46	0.1	193.12	0.1
TOTAL	to	179′551.61	100.0	179′850.27	100.0

MODE DE LIVRAISON RAIL / ROUTE



DONNÉES SUR LES PRODUCTIONS ET CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES ET ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX





PRODUCTION D'ÉNERGIES ET HEURES DE FONCTIONNEMENT CAD ET TURBINE

	PRODUCTION	THERMIQUE	PRODUCTION	ÉLECTRIQUE	HEURES CAD		HEURES TURBINE		
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	
MOIS	MWh	MWh	MWh	MWh	h	h	h	h	
Janvier	30′109.00	32'088.80	3'037.40	4'942.84	732	744	413	744	
Février	29′930.00	31′801.20	0.00	4′909.77	696	672	0	672	
Mars	28'236.00	32′582.10	0.00	4′959.43	744	744	0	744	
Avril	20'966.00	28'950.60	3′302.28	5′041.34	719	720	400	720	
Mai	22'658.00	30'810.40	6′054.85	5′876.92	744	744	744	741	
Juin	9'344.00	9'332.40	1′443.55	1′396.43	496	493	479	468	
Juillet	13′566.00	12′262.20	9′512.71	7′550.33	744	744	744	735	
Août	14′394.00	13'680.30	9′757.97	8'926.98	744	744	738	744	
Septembre	19'909.00	20'662.40	6′040.73	8′242.48	720	720	548	720	
Octobre	34′569.00	31′449.00	5′870.76	6'819.23	744	744	744	744	
Novembre	34′353.00	34′419.00	5′596.47	5′744.39	720	720	720	720	
Décembre	35'848.00	33'885.00	5'693.03	5'439.18	744	744	744	744	
Sous-total	293'882.00	311′923.40	56′309.80	69'849.37	8′547	8′533	6′274	8′496	
Vente vapeur technique	2'939.10	3′000.80							
Propre consommation	2'406.94	2′482.31	11′837.78	15′723.75					
TOTAL	299'228.04	317′406.51	68′147.58	85′573.12	8'547	8′533	6′274	8'496	

VENTE DE CHALEUR ET D'ÉLECTRICITÉ ET RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE MOYEN

		2020	2019
Chauffage à distance (CAD)	MWh th	299'228.04	311′923.40
Électricité sur réseau 50kv	MWh elec	56′309.80	69'849.37
Rendement énergétique moyen de l'usine	%	56.7	62.8

VENTE D'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

		2020	2019
Panneaux solaires	KWh	37′986.60	38′774.55

ÉMISSIONS À LA CHEMINÉE - LIGNE 1

		UNITÉS	NORME OPAIR	EXIGENCE UE	VALEURS GARANTIES	VALEURS Mesurées le				ABATTE Par Rappor	
						25.8.20 (1)	20.8.19 (1)	2020	2019		
Débit		Nm³/h				60′000	56′000				
Poussières		mg/Nm³	10	10	5	0.6	0.4	-94.0%	-96.0%		
HCI	Acide chlorydrique	mg/Nm³	20	10	5	0.47	0.49	-97.7%	-97.6%		
HF	Acide fluoridrique	mg/Nm³	2	1	0.5	< 0.05	<0.1	-97.5%	-95.0%		
SO ₂	Oxyde de soufre	mg/Nm³	50	50	20	9.1	7	-81.8%	-86.0%		
NO ₂	Oxyde d'azote	mg/Nm³	80	200	50	46	44	-42.5%	-45.0%		
NH ₃	Ammoniaque	mg/Nm³	5		5	0.064	0.095	-98.7%	-98.1%		
Hg	Mercure	mg/Nm^3	0.05	0.05	0.05	0.005	0.017	-90.0%	-66.0%		
Cd	Cadmium	mg/Nm^3	0.1	0.05	0.05	<0.0008	<0.0006	-99.2%	-99.4%		
Pb + Zn	Plomb + Zinc	mg/Nm^3	1	0.5	0.5	0.098	0.029	-90.2%	-97.1%		
СО	Oxyde de carbone	mg/Nm³	50	50	25	3.6	3.9	-92.8%	-92.2%		
Dioxines		ngTE/Nm³	0.1	0.1	0.1	0.0054	0.0047	-94.6%	-95.3%		

ÉMISSIONS À LA CHEMINÉE - LIGNE 2

		UNITÉS	NORME OPAIR	EXIGENCE UE	VALEURS GARANTIES	VALE Mesur		ABATTE Par Rappor	
						26.8.20 (1)	21.8.19 (1)	2020	2019
Débit		Nm³/h				54′000	54′000		
Poussières		mg/Nm^3	10	10	5	0.5	0.3	-95.0%	-97.0%
HCI	Acide chlorydrique	mg/Nm³	20	10	5	0.4	0.27	-98.0%	-98.7%
HF	Acide fluoridrique	mg/Nm^3	2	1	0.5	<0.06	<0.09	-97.0%	-95.5%
SO ₂	Oxyde de soufre	mg/Nm³	50	50	20	8.3	8.6	-83.4%	-82.8%
NO ₂	Oxyde d'azote	mg/Nm³	80	200	50	39	50	-51.3%	-37.5%
NH ₃	Ammoniaque	mg/Nm^3	5		5	0.072	0.048	-98.6%	-99.0%
Hg	Mercure	mg/Nm^3	0.05	0.05	0.05	0.0019	0.0077	-96.2%	-84.6%
Cd	Cadmium	mg/Nm³	0.1	0.05	0.05	<0.0006	<0.0006	-99.4%	-99.4%
Pb + Zn	Plomb + Zinc	mg/Nm^3	1	0.5	0.5	0.070	0.026	-93.0%	-97.4%
CO	Oxyde de carbone	mg/Nm³	50	50	25	7.9	5.4	-84.2%	-89.2%
Dioxines		ngTE/Nm³	0.1	0.1	0.1	0.009	0.006	-91.0%	-94.0%

Les valeurs se rapportent à des conditions normales, fumées sèches et 11% 0₂

LÉGENDES: 1 Mm^3 / 1 normal mètre cube = 1 mètre cube rapporté à 0°C et 1013 mbar 1 mg / 1 milligramme = 10^3 gramme

(1) Valeurs mesurées par Airmes AG.

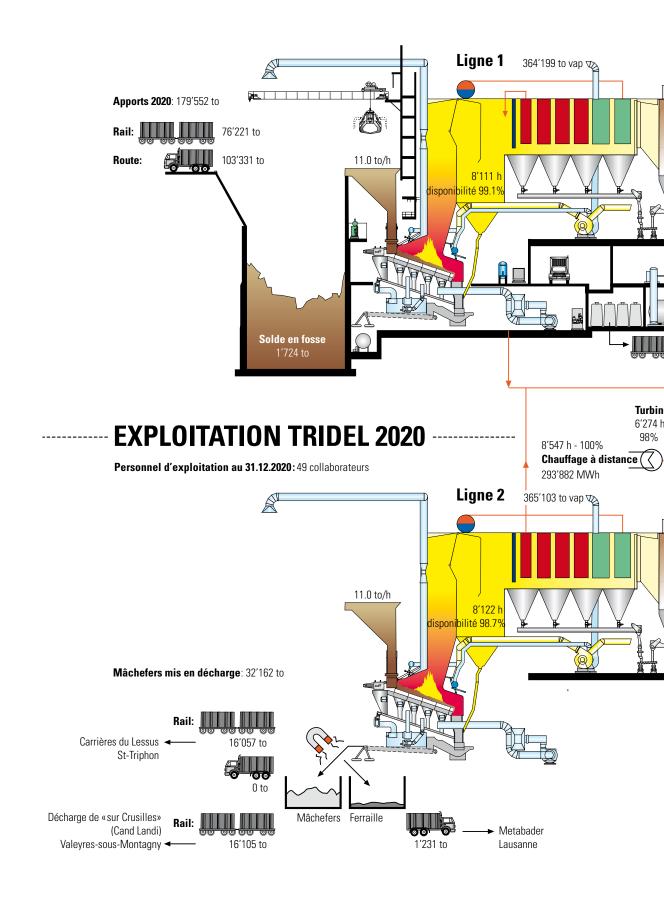
1 ng / 1 nanogramme = 10⁻⁹ gramme **TE** / Equivalence toxique

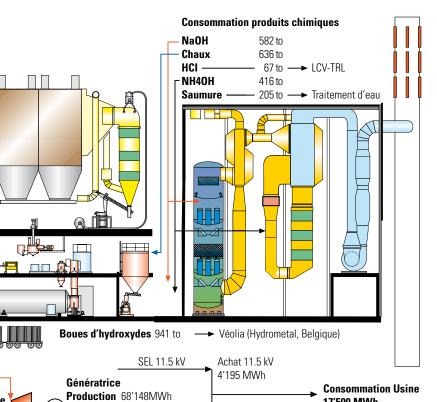
CONSOMMATION D'EAU

		2020	2019
Consommation d'eau potable	m^3	96′787	89'806
Récupération d'eau (pluie et purges)	m^3	15′200	16′084
TOTAL consommation d'eau	m³	111′987	105'890

RÉSIDUS D'INCINÉRATION ET DE TRAITEMENT

		2020	2019
Mâchefers (y compris cendres lavées)	to	32′161.98	31'443.28
Gâteaux de filtre-presse	to	940.56	831.47
Ferraille	to	1′230.90	1′299.16
Résidus de sablage (sable + cendres)	to	120.62	94.10
Résines de captation de mercure	to	2.08	2.94
TOTAL	to	34′456.14	33'670.95





Emissions ligne 1

 Poussières
 0.6 mg/Nm³

 S02
 9.1 mg/Nm³

 N02
 46.0 mg/Nm³

 C0
 3.6 mg/Nm³

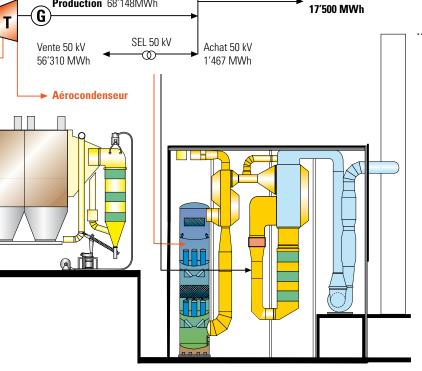
Emissions ligne 2

 Poussières
 0.5 mg/Nm³

 S02
 8.3 mg/Nm³

 N02
 39.0 mg/Nm³

 C0
 7.9 mg/Nm³



Consommation d'eau96'787 m³Récupération eau (pluie + purges)15'200 m³

Total consommation d'eau 111'987 m³

LOGISTIQUE DES TRANSPORTS

Le transport par le rail permet de transférer environ 60 % des déchets (pourcentage basé sur 145'000 tonnes/an) par le réseau CFF depuis les gares de transfert prévues dans le canton de Vaud jusqu'au cœur de l'usine, réduisant ainsi de manière significative le trafic des poids lourds en ville de Lausanne.

Les gares de transfert et les centres de compactage sont répartis de la manière suivante :

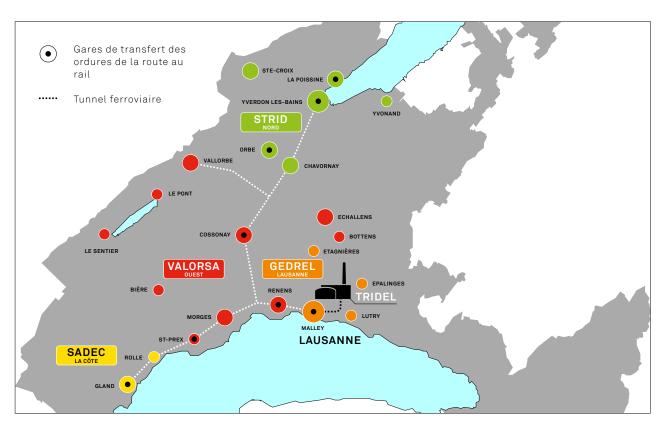
Gares de transfert

- La Poissine, Yverdon ou Orbe pour le périmètre STRID
- Cossonay, Saint-Prex, Renens, Orbe ou Malley pour le périmètre de VALORSA
- Malley pour le périmètre GEDREL
- Gland ou Saint-Prex pour le périmètre SADEC

Centres de compactage

- Penthaz pour VALORSA
- Gland pour SADEC
- Malley pour GEDREL
- La Poissine pour STRID





Nettoyage et entretien des bennes ACTS

En raison de la pandémie, seules 239 bennes ont été nettoyées et contrôlées en 2020, contre 280 en 2019.

TONNAGES TRANSPORTÉS PAR TRAIN PAR LES PÉRIMÈTRES

PÉRIMÈTRES	GARE	to	2020	%	to	2019	%
VALORSA							
	Cossonay	to	12'194.82		to	10'483.27	
	St-Prex	to	5′159.80		to	5′135.84	
	Renens	to	2′196.51		to	2'425.00	
	Chavornay	to	0.00		to	0.00	
	Orbe	to	1′355.00		to	2′679.28	
	Vallorbe	to	415.86		to	1′393.92	
	Malley	to	6′570.58		to	6′290.66	
	Gland	to	26.86		to	17.78	
TOTAL VALORSA		to	27′919.43	36.6	to	28′425.75	37.8
GEDREL							
	Malley	to	21′576.47		to	24′497.20	
TOTAL GEDREL		to	21′576.47	28.3	to	24′497.20	33.7
STRID							
	Yverdon	to	3′059.66		to	6′189.36	
	Chavornay	to	0.00		to	0.00	
	Orbe	to	0.00		to	3.56	
	Onnens	to	10′519.68			1′626.98	
	Cossonay	to	0.00		to	0.13	
TOTAL STRID		to	13′579.34	17.8	to	7′820.03	11.7
SADEC							
	St-Prex	to	1′518.24			1′225.90	
	Cossonay	to	10.32			0.00	
	Gland	to	16′242.39			15'889.03	
TOTAL SADEC		to	17′770.95	23.3		17′114.93	21.6
EXPORTS INTER-USINES		to	4′625.40	-6.0	to	3′238.85	-4.8
TOTAL		to	76′220.79	100		74′619.06	100

ENVIRONNEMENT

PROTECTION DE L'AIR

L'usine TRIDEL est dotée d'un système de mesures en continu des émissions, qui permet de contrôler la qualité des rejets dans l'atmosphère pour les deux lignes d'incinération.

Chaque année, un contrôle complet des émissions à la cheminée est réalisé par un organisme indépendant.

Depuis plus de dix ans, un suivi des immissions au pourtour de l'usine est réalisé par la méthode des feuilles de chêne. En 2020 aucune collecte de feuilles n'a pu être réalisée en raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19.

En effet, le prélèvement a toujours lieu en mars. Le confinement exigé à cette période nous a contraint à y renoncer.

Désormais, le suivi s'effectuera tous les deux ans. La prochaine campagne sera menée en 2021.

PROTECTION DE L'EAU

TRIDEL possède deux installations permettant le traitement des résidus d'incinération de l'usine :

- une installation de lavage acide des cendres volantes (LCV) provenant des chaudières et des électrofiltres;
- une installation de traitement des rejets liquides (TRL) provenant des purges en continu du traitement des fumées et du lavage des cendres volantes.

L'objectif du traitement des résidus est de restituer au collecteur d'eaux usées raccordé à la STEP de Vidy des eaux d'une qualité conforme à l'ordonnance sur le déversement des eaux usées (OEaux 1998, état 2006) et de produire des résidus solides aptes à un mélange avec les mâchefers ou à une valorisation.

En 2020, sur les 49 analyses effectuées, nous n'avons constaté deux dépassements (Cadmium et Zinc) des valeurs limites OEaux pour les rejets après traitement des résidus liquides.

Malgré ces deux dépassements, les résultats sont bons, Le premier dépassement (Cadmium) est relativement peu élevé (moins de deux fois la valeur limite) et le deuxième est très légèrement en dessus de la valeur limite. Mis à part ces évènements, les installations ont fonctionné à satisfaction, dans le respect des normes.



PROTECTION CONTRE LE BRUIT

Les nuisances sonores en provenance de l'usine doivent satisfaire, pour les logements environnants, aux valeurs limites fixées par l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB).

PROTECTION DES MILIEUX NATURELS ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Depuis quelques années, le suivi environnemental des aménagements extérieurs de TRIDEL SA a été assuré par le bureau de biologistes n+p à Lausanne. Son entretien est toujours effectué par le service des parcs et domaines (SPaDom) de la Ville de Lausanne.

Au printemps 2020, l'entretien des aménagements extérieurs a été quelque peu perturbé par la crise sanitaire. Des travaux plus importants ont été faits en deuxième partie d'année pour rattraper le retard. A noter en 2020 un élagage important dans la zone des biotopes pour permettre le passage de plus de lumières vers les points d'eau.

La situation des groupes d'indicateurs suivis (plantes aquatiques et terrestres, néophytes envahissantes, amphibiens, reptiles et odonates) est globalement stable en comparaison des résultats obtenus en 2018 et 2019. Si la flore et la communauté d'odonates sont relativement banales, la diversité des reptiles et des amphibiens fait toujours de cette zone un fort point d'intérêt à l'échelle de l'agglomération lausannoise.



ADMINISTRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION & ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le rapport que vous avez entre les mains suggère plusieurs adjectifs pour qualifier l'année qui vient de s'écouler :

- Difficile, du fait des mesures sanitaires imposées par la crise de la COVID-19 :
- Normale, si l'on se réfère au volume de déchets traités, tous types confondus ;
- Onéreuse, conséquence de l'allongement du temps de révision de la turbine, de la ristourne octroyée pour les biodéchets et du soutien versé à SADEC pour le transport de ses déchets ménagers encombrants (DME);
- Encourageante, grâce au bon climat de collaboration avec les autres UVTD romandes et au sein des périmètres actionnaires.

On pourrait certainement en trouver d'autres, comme studieuse par exemple, pour le soussigné.

L'exercice a commencé par la réflexion menée avec GEDREL, SADEC, STRID et VALORSA pour décrire les tâches effectuées dans les satellites puis en extraire le plus petit dénominateur commun et le chiffrer. Cela a permis la refonte complète de la grille tarifaire et la prise en charge financières des ordures ménagères (OM), des déchets industriels banals (DIB) et DME à leur arrivée dans les satellites.

Il s'est poursuivi par la rédaction d'un projet de règlement du personnel, très fortement inspiré de celui de la Ville de Lausanne, mais prenant en compte les contingences de la Loi fédérale sur le travail, texte fondateur pour les entreprises.

Sont venus ensuite deux appels d'offres, l'un en procédure sélective à deux tours, pour les transports par train, et l'autre en procédure ouverte pour le remplacement des préchauffeurs d'air primaire et les filtres que nous voulons leur adjoindre. Travail intéressant et nécessaire, du fait des sommes en jeu, mais quelque peu absurde : une seule firme possède aujourd'hui à la fois le matériel, les connaissances et la capacité permettant de remplir correctement nos besoins ferroviaires et les fournisseurs des installations techniques recherchées se comptent sur les doigts d'une main.

Arrivés au terme du remboursement de nos emprunts, la question de la gestion de nos liquidités se pose. Afin de permettre à la commission financière, en charge du dossier, de travailler, un programme de simulation a été préparé. Nous pouvons ainsi visualiser l'effet à long terme des variables



qui régissent le fonctionnement de l'usine (tarifs, coût de l'énergie, volume des apports, remplacement d'équipements, etc.).

Quinze ans après sa construction, notre gare, pourtant vaste, nous apparaît un peu courte. Y faire rentrer des compositions comportant un wagon de plus offrirait de nombreux avantages : nette augmentation de la capacité d'accueil sans devoir ajouter des convois mais aussi meilleure réponse aux exigences de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED), en permettant de séparer facilement les cendres lavées et d'expédier par train les boues d'hydroxydes vers les usines de récupération du zinc. Un avant-projet commandé au bureau CSD nous a convaincus de sa faisabilité et nous a conduits à la préparation de deux appels d'offres. Le premier, lancé en fin d'année, était à destination d'un bureau chargé de déterminer les coûts de l'élimination des matériaux issus du terrassement (potentiellement pollués) et de la réalisation des ouvrages de soutènement du terrain en amont. Le second destiné au choix du planificateur général (génie civil, architecture et domaine



des CVSE), si le Conseil d'administration de TRIDEL accepte de lancer l'étude du projet.

Enfin, la captation du CO₂. Si la réalisation d'une telle installation est encore une vision à moyen terme (vraisemblablement une dizaine d'années), il convient de s'y intéresser dès maintenant par l'étude approfondie de la bibliographie concernée. Les pièges, les craintes, les utopies et les fausses bonnes idées sont en effet légion. Profiter de notre statut parapublic pour défricher le domaine est certainement un devoir mais aussi une responsabilité : il faut s'assurer que l'on ne va pas produire in fine plus de dioxyde de carbone que maintenant, que la (forte) diminution de l'énergie que nous commercialisons ne va pas nuire à notre client et que l'argent public ne sera pas dilapidé dans des technologies dispendieuses.

Nous devons garder à l'esprit que le seul bon déchet est celui qui n'existe pas : investir dans des actions permettant de réduire leur production sera certainement plus efficace pour diminuer notre empreinte environnementale que la seule captation.



Jean-Philippe Petitpierre *Administrateur délégué*

SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE (SCI)

Courant octobre, notre organe de révision, PricewaterhouseCoopers SA (PWC), a procédé à un audit intermédiaire dans le cadre du SCI. Cet audit n'a suscité aucune remarque importante de notre réviseur.

MSQE (MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ, DE LA QUALITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT)

Durant le premier semestre 2020, une mise à jour de la documentation d'exploitation a été réalisée. En juin 2020, l'audit de renouvellement par ProCert, trois ans après la première certification du service de la propreté urbaine, a permis de confirmer les certifications ISO 9'001 et 14'001. Aucune non-conformité n'a été signalée.

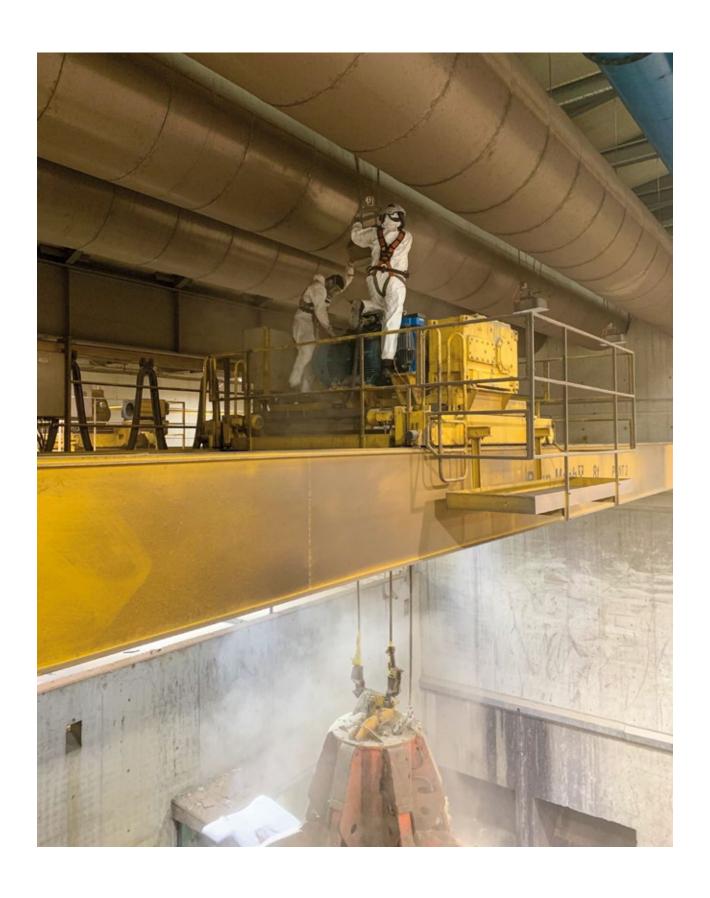
SST (SÉCURITÉ ET DE SANTÉ AU TRAVAIL)

Le comité de sécurité de l'usine se compose du délégué à la sécurité de l'usine (DéSé) et du chef de la division UVTD. Il s'est réuni à plusieurs reprises durant l'année 2020, pour faire un bilan des points en suspens en lien avec la sécurité et pour préparer les séances de la commission de sécurité de TRIDEL (voir ci-après). Sont traités également lors de ces séances les éléments en lien avec la formation du personnel (formation technique et formation sécurité), les contrôles de sécurité lors des révisions et la situation des accidents professionnels et non professionnels.

La commission de sécurité de TRIDEL SA est composée de deux membres du Conseil d'administration de TRIDEL SA, du délégué à la sécurité de l'usine et du chef de la division UVTD. En 2020, la commission s'est réunie trois fois, en février, en juillet et en septembre.

Cette commission permet une prise rapide de décision quant aux aspects de sécurité et de santé au travail au sein de l'usine. L'objectif, pour l'exploitant, est de pouvoir présenter aux membres du Conseil d'administration les points en suspens et de leur faire valider les concepts et moyens techniques prévus pour limiter les risques sur le site.





COMMUNICATION

VISITES

En raison de la crise sanitaire, et sur décision de la Direction de TRIDEL SA, les visites ont dû être suspendues depuis mi-mars 2020.

Nous avons pu profiter de cette période sans visiteurs sur notre site pour revoir notre concept de parcours didactique. Celuici sera effectif pour la reprise potentielle des visites en automne 2021. De nouveaux panneaux ainsi que des écrans tactiles seront installés sur le parcours de visite.



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA SALLAZ-VENNES

TRIDEL SA a maintenu son soutien en faveur de la Société de développement de La Sallaz-Vennes, en offrant notamment le sapin de Noël installé sur la place.



SITE INTERNET – RÉSEAUX SOCIAUX

De nombreuses informations sont disponibles sur notre site internet, notamment les données d'exploitation ainsi que la possibilité de s'inscrire pour des visites de l'usine.

La page « Facebook » de TRIDEL SA, toujours administrée par la société Tam-Tam Communications, présente régulièrement des informations relatives au thème des déchets.



COMMENTAIRES SUR LES COMPTES 2020

L'exercice 2020 présente un chiffre d'affaires total de CHF 39.06 millions, en diminution de CHF 1.53 million (-3.8%) par rapport à 2019 (CHF 40.59 millions). Cette baisse est due au manque à gagner provoqué par l'arrêt prolongé du turbogroupe pour révision. Les charges directes liées au chiffre d'affaires ont pour leur part augmenté de 5.93 %, représentant CHF 977'448.-environ, pour deux raisons : achat supplémentaire d'énergie alors que la turbine était hors service et déviation d'un plus grand tonnage vers d'autres UVTD.

Dès lors, la marge brute d'exploitation 2020 de CHF 21.59 millions, en diminution de CHF 2.51 millions, faibli un peu à environ 55 % du chiffre d'affaires. Pour mémoire, celle-là était de l'ordre de CHF 24.10 millions en 2019.

Les frais de personnel administratif restent globalement au même niveau que les années précédentes.

Les autres charges d'exploitation 2020 sont du même ordre de grandeur qu'en 2019. Ceci est notamment dû aux frais engagés au niveau de l'entretien de la turbine (CHF 1.60 millions).

Les amortissements des immobilisations 2020 sont restés stables par rapport à l'année précédente, les installations électromécaniques étant dorénavant valorisées au bilan pour la somme résiduelle de CHF de 1.-.

Le résultat d'exploitation avant les frais financiers et résultats exceptionnels (EBIT) est inférieur de CHF 1.99 millions à celui de l'exercice précédent et présente une perte de CHF -3.65 millions (-1.66 millions en 2019). Ce résultat est notamment dû aux conséquences, déjà citées, de la révision de la turbine (toutefois amoindries par la dissolution de la provision de CHF 1 million prévue à cet effet) mais surtout à la constitution de provisions en vue des travaux d'assainissement dans le tunnel (CHF 0.3 millions) et d'agrandissement de la gare (CHF 4.5 millions).

Les charges financières des emprunts (maintenant totalement remboursés) ont été remplacées par des intérêts créanciers négatifs à hauteur de CHF 0.1 millions.

Les produits extraordinaires 2020 sont à nouveau scindés en deux chiffres représentant les éléments suivants :

- 1. Reprise des subventions, montant identique à l'année précédente.
- 2. Produits et charges exceptionnels détaillés au §5.6 de l'annexe aux comptes annuels, comprenant une note de crédit à SADEC (CHF 0.47 millions) et la ristourne exceptionnelle consacrée aux biodéchets (CHF 0.52 millions).

Le free cash-flow de l'entreprise durant l'année 2020 s'est élevé à CHF 16.3 millions contre CHF 14.1 millions pour l'exercice 2019, soit une augmentation de 15%.

Le bénéfice net de l'exercice 2020 atteint CHF 2.19 millions contre CHF 5.97 millions en 2019 alors que le budget 2020 prévoyait une perte de CHF 0.44 millions. Ce dernier avait été établi en restant très prudent au niveau des tonnages et en tenant compte de l'ensemble des risques inhérent à la révision de la turbine.

Si les tarifs n'ont pas évolué durant l'exercice sous revue, les bons résultats obtenus, principalement en termes de free cashflow, nous permettent d'améliorer les prestations que nous fournissons aux périmètres de gestion des déchets au travers d'une série de mesures qui prendront effet au 1er janvier 2021.

Lausanne, mai 2020

Au nom du Conseil d'administration **Jean-Daniel Luthi**, *Président*





RAPPORT DE RÉVISION

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale de TRIDEL SA

Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de TRIDEL SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables addiquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne confiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du cardete plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les élèments probants recueilis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre position d'autif.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

PricewaterhouseCoopers SA, avenue C.-F. Ramuz 45, case postale, 1001 Lausanne Téléphone : +41 58 792 81 00, téléfax : +41 58 792 81 10, www.pwc.ch

Price-aterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Jo- 0

Stéphane Jaquet Expert-réviseur

Expert-réviseur Réviseur responsable Musch "

Expert-réviseur

Lausanne, le 5 mai 2021

Annexes:

- · Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, tableau de flux de trésorerie et annexe)
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan



3 TRIDEL SA | Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale

1. Bilan

Au 31 décembre

(en CHF)	2020	2019

ACTIF

ACTIFS CIRCULANTS

Trésorerie	31'010'832	14'748'093
Créances résultant de la vente de bien et de prestations de services	8'083'925	7'645'195
envers des tiers	5'346'035	5'411'035
envers des actionnaires	2'737'890	2'234'160
Actifs de régularisation	1'296'061	2'552'364
TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS	40'390'818	24'945'652

ACTIFS IMMOBILISES

TOTAL DE L'ACTIF

Immobilisations financières	56'562	53'000
AFD garantie PCD	3'000	3'000
Participation ISDS Oulens SA	10'000	10'000
Participation CRTS	40'000	40'000
Avances CRTS SA	3'562	-
Immobilisations corporelles	126'482'001	140'286'000
Usine	74'873'000	79'688'000
Gare usine	10'080'000	10'730'000
Galerie technique	3'766'000	4'010'000
Liaison ferroviaire	34'149'000	36'305'000
Puits de Sébeillon	3'519'000	3'742'000
Installations électromécaniques Installations photovoltaïques	1 95'000	5'696'000 115'000
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES	126'538'563	140'339'000

166'929'381

165'284'652

1. Bilan

Au 31 décembre

	2020	2019
PASSIF		
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME		
Dette résultant de l'achat de biens et de prestations de services	8'194'840	5'328'706
envers des tiers envers des actionnaires Dettes à court terme portant intérêts	3'117'756 5'077'083	1'469'495 3'859'211
Autres dettes à court terme Avances clients	296'187 1'044	453'900
AFC TVA c/c Passifs de régularisation	295'143 1'323'298	453'900 1'374'890
TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME	9'814'325	7'157'496
CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME		
Provisions	13'000'000	9'200'000
Provision pour travaux futurs dans l'usine	12'500'000	8'000'000
Provision pour travaux réparations tunnel	500'000	200'000
Provision pour révision turbogroup	-	1'000'000
Subventions et participations de tiers à amortir	77'099'394	84'105'128
Subventions cantonales	39'608'000	43'208'000
Subventions fédérales	22'944'394	25'030'128
Subvention OFT	14'547'000	15'867'000
TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME	90'099'394	93'305'128
CAPITAUX PROPRES		
Capital actions	11'000'000	11'000'000
Réserve légale issue du bénéfice	2'465'000	2'465'000
Bénéfice reporté Résultat de l'exercice	51'357'028 2'193'635	45'389'844 5'967'184
Resolidi de l'exercice		0 707 104
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	67'015'663	64'822'028
TOTAL DU PASSIF	166'929'381	165'284'652

2. Compte de profits et pertes Exercice allant du 1er janvier au 31 décembre

(en CHF)	2020	2019
		_
CHIFFRE D'AFFAIRES	39'056'952	40'589'971
Chiffre d'affaire des ventes et prestations de services	39'056'952	40'589'971
CHARGES DIRECTES	-17'469'053	-16'491'605
Matériels et prestations de tiers	-17'469'053	-16'491'605
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION	21'587'900	24'098'366
CHARGES D'EXPLOITATION	-6'634'036	-6'632'248
Frais de personnel	-509'449	-487'002
Autres charges d'exploitation	-6'124'587	-6'145'246
RESULTAT D'EXPLOITATION (EBITDA)	14'953'864	17'466'118
DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	10/402/000	10/120/000
Amortissements	-18'603'999 -13'803'999	-19'129'000 -18'129'000
Attribution à des provisions	-4'800'000	-1'000'000
RESULTAT D'EXPLOITATION (EBIT)	-3'650'135	-1'662'882
RESULTAT FINANCIER	-70'496	-13'664
Intérêts et frais bancaires	-102'790	-18'487
Différences de change	32'294	4'823
RESULTAT EXCEPTIONNEL ET HORS EXPLOITATION	6'009'041	7'643'730
Produits exceptionnels, reprise de subventions	7'005'734	7'005'734
Produits/Charges exceptionnelles	-996'693	637'996
CHARGES D'IMPOT	-94'775	
RESULTAT DE L'EXERCICE	2'193'635	5'967'184

3. Détails du compte de profits et pertes Exercice allant du 1er janvier au 31 décembre

(en CHF)	2020	2019
CA des ventes et des prestations de services	39'056'952.39	40'589'971.06
Taxes de traitement	24'540'727.64	24'938'718.97
Ventes de matériaux	62'697.39	83'437.88
Ventes d'énergie	10'720'857.96	12'759'677.10
Vente de matériels	107'696.24	101'997.69
Participations frais de transports ferroviaires	3'534'876.35	2'610'855.93
Autres produits	90'096.81	95'283.49
Matériaux et prestations de tiers	-17'469'052.52	-16'491'605.00
Eau, électricité, diesel, produits chimiques	-947'016.57	-867'595.00
Marchandises et matériels	-1'316'023.75	-1'340'337.00
Achat de mobilier et d'installations	-90'673.81	-49'139.00
Autres prestations de tiers	-5'980'185.50	-6'191'388.00
Traitement des déchets	-4'406'166.01	-3'632'697.00
Frais de transport	-4'728'986.88	-4'410'449.00
Frais de personnel	-509'449.10	-487'002.00
Salaires	-269'796.80	-257'952.00
Honoraires membres CA	-137'500.00	-140'850.00
Charges sociales	-86'423.50	-79'924.00
Autres charges de personnel	-15'728.80	-8'276.00
Autres charges d'exploitations	-6'124'587.17	-6'145'246.00
Locaux	-428'533.06	-590'380.00
Entretien, réparations	-4'589'514.18	-4'566'401.00
Charges de véhicules	-37'240.92	-46'807.00
Assurances	-442'412.20	-505'319.00
Frais administratifs et gestion	-477'423.85	-239'178.00
Frais de publicité et de représentation	-82'663.77	-122'471.00
Visites	-66'799.19	-74'690.00
Pertes sur débiteurs	-	-
Amortissements	-13'803'999.00	-18'129'000.00
Amortissement Usine	-4'815'000.00	-4'815'000.00
Amortissement Gare usine	-650'000.00	-650'000.00
Amortissement Galerie technique	-244'000.00	-244'000.00
Amortissement Liaison ferroviaire	-2'156'000.00	-2'156'000.00
Amortissement Puits de Sébeillon	-223'000.00	-223'000.00
Amortissement Installations électromécaniques	-5'695'999.00	-10'021'000.00
Amortissement installation photovoltaïque	-20'000.00	-20'000.00

3. Détails du compte de profits et pertes Exercice allant du 1er janvier au 31 décembre

(en CHF)	2020	2019
Attribution à des provisions	-4'800'000.00	-1'000'000.00
Provision pour travaux futurs	-4'500'000.00	
Provision pour travaux tunnel	-300'000.00	-1'000'000.00
Intérêts et frais bancaires	-70'496.04	-18'487.11
Charges financières	-102'790.26	-25'474.11
Pertes de change réalisées	-4'929.66	-3'405.00
Gains de change réalisés	37'223.88	8'228.00
Charges de financement	-	-
Produits financiers (intérêts négatifs)	-	6'987.00
Produits exceptionnels	7'005'734.00	7'977'512.00
Produits exceptionnels	-	971'778.00
Reprise sur subventions cantonales	3'600'000.00	3'600'000.00
Reprise sur subventions fédérales	2'085'734.00	2'085'734.00
Reprise sur subvention OFT	1'320'000.00	1'320'000.00
Charges exceptionnelles	-996'692.53	-333'782.00
Charges exceptionnelles	-524'990.72	-333'782.00
Charges exercices antérieurs	-471'701.81	
Charges d'impôts	-94'775.00	
Impôt foncier	-94'775.00	-

4. Tableau de flux de trésorerie

Au 31 décembre

(en CHF)	2020	2019
FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION		
Résultat de l'exercice	2'193'635	5'967'184
Dotations aux amortissements	13'803'999	18'129'000
Dotations (dissolutions) provisions	3'800'000	1'000'000
Abandon de subventions	-7'005'734	-7'005'734
Gains de cessions immobilisations corporelles	-	-
Marge d'autofinancement	12'791'900	18'090'450
Variation de créances résultant de la vente de biens	/ 51000	
et de prestations de services envers des tiers Variation de créances résultant de la vente de biens	65'000	-46'749
et de prestations de services envers des actionnaires	-503'730	225'504
Variation des actifs de régularisation	1'256'303	-842'815
Variation des dettes résultant de l'achat de biens et		
de prestations de services en faveur de tiers	1'648'261	-1'144'695
Variation des dettes résultant de l'achat de biens et		
de prestations de services en faveur des actionnaires	1'217'872	-2'532'032
Variation des autres dettes à court terme	-157'713	39'260
Variation passifs transitoires	-51'592	404'788
FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	16'266'301	14'193'712
FLUX DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT		
Investissements en immobilisations corporelles Investissements/cessions d'immobilisations financières Remboursement des immobilisations financières	-3'562 -	-40'000 -
FLUX DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT	-3'562	-40'000
FLUX DE TRESORERIE DISPONIBLE (FREE CASH FLOW)	16'262'738	14'153'712
FLUX DE TRESORERIE DE FINANCEMENT		
Achat d'actions propres	-	-
Remboursement de dettes financières à court terme Versement de dividende	-	-14'000'000
FLUX DE TRESORERIE DE FINANCEMENT	-	-14'000'000
FLUX NET DE TRESORERIE		
	16'262'738	153'712
	16'262'738	153'712
Trésorerie au 01.01	16'262'738	1 53'712
Trésorerie au 01.01 Trésorerie au 31.12		
	14'748'093	14'594'381

Exercice arrêté au 31 décembre

(en CHF) **2020 2019**

5.1. Information sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO).

Les principes suivants ont été utilisés dans les comptes annuels :

<u>Devises étrangères</u>

Les postes en devises étrangères ont été convertis en CHF en appliquant les cours suivants : Euro – EUR 1.082 1.087 Dollars américain – USD 0.884 0.968

Les cours applicables au bilan ci-dessus correspondent au cours de clôture au 31 décembre selon l'AFC. Les cours appliqués aux transactions en cours d'année et au compte de résultat correspondent aux cours moyens mensuels AFC.

<u>Immobilisation corporelles</u>

Les immobilisations corporelles sont amorties directement. Les amortissements sont effectués selon la méthode linéaire basée sur les durées indiquées dans la planification initiale. L'amortissement des installations électromécaniques est pondéré en fonction des quantités réelles incinérées par rapport au tonnage planifié en moyenne (140'000 tonnes). Ceci permet de prendre en compte une usure plus rapide des installations.

Subventions et participations de tiers à amortir

Les subventions et participations font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée de la reprise. Celle-ci est de 25 ans dans le but de tenir compte de la durée moyenne d'amortissement des immobilisations.

Chiffre d'affaires

Les produits de taxes de traitement sont reconnus dans le compte de résultat au moment de l'acceptation par le client de la quantité de déchets livrée auprès de l'usine sur la base de tarifs négociés à l'avance avec chaque client. Les recettes relatives à la vente d'énergies thermique et électrique aux Services Industriels de la Ville de Lausanne sont comptabilisées lors de la livraison de l'énergie. Les compteurs font l'objet de relevés mensuels.

5.2 Informations et commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat

Les amortissements des immobilisations et les reprises sur subventions ou participations sont détaillés dans les tableaux suivants :

Exercice arrêté au 31 décembre

(en CHF)

5.2.1 Calcul et répartition des amortissements

Exercice 2020

Immobilisations	Valeurs brutes au 31 décembre avant amort.	Durée amortissement	Amortissement annuel
Usine	144'436'589	30 ans	4'815'000
Gare usine	19'496'831	30 ans	650'000
Galerie technique	7'311'243	30 ans	244'000
Liaison ferroviaire	64'672'175	30 ans	2'156'000
Puits de Sebeillon	6'667'975	30 ans	223'000
Installations électromécaniques	136'730'021	17.5 ans	5'695'999
Installation photovoltaïque	294'260	15 ans	20'000
Total	379'609'096		13'803'999

Immobilisations	Valeurs brutes au 31 décembre avant amort.	Amortissement cumulé au 31 décembre	Valeur immobilisations au 31 décembre
Usine	144'436'589	69'563'589	74'873'000
Gare usine	19'496'831	9'416'831	10'080'000
Galerie technique	7'311'243	3'545'243	3'766'000
Liaison ferroviaire	64'672'175	30'523'175	34'149'000
Puits de Sebeillon	6'667'975	3'148'975	3'519'000
Installations électromécaniques	136'730'021	136'730'020	1
Installation photovoltaïque	294'260	199'260	95'000
Total	379'609'096	253'127'095	126'482'001

Pour l'année 2020, les immobilisations ont été amorties selon les durées indiquées dans la planification initiale, hormis les installations électromécaniques, entièrement amorties en cours d'exercice.

Exercice arrêté au 31 décembre

(en CHF)

5.2.2 Calcul et répartition des subventions et des participations aux travaux

Exercice

2020

Subventions et participations	Montant initial (avant reprise)	Durée reprise	Echéances	Reprises annuelles à comptabilier
Subventions cantonales	90'000'000	25 ans	31.12.2031	3,900,000
Subventions fédérales	52'143'355	25 ans	31.12.2031	2'085'734
Subvention OFI	33'000'000	25 ans	31.12.2031	1'320'000
Total subventions	175′143′355			7'005'734

Subventions et participations	Montant initial (avant reprise)	Reprises cumulées au 31 décembre	Subventions et participations nettes au 31 décembre
Subventions cantonales	90'000'000	50'392'000	39'608'000
Subventions fédérales	52'143'355	29'198'961	22'944'394
Subvention OFI	33,000,000	18'453'000	14'547'000
Total subventions	175'143'355	98'043'961	77'099'394
Participation aux travaux de la Ville de Lausanne	5'900'038	5'9000'038	0
Total participations	5'900'038	5'9000'038	0

Les subventions sont reprises sur 25 ans et non 17.5 ans selon la planification originale afin de tenir compte de la durée moyenne d'amortissement des immobilisations.

Les participations aux travaux de la Ville de Lausanne correspondent à des travaux payés par TRIDEL SA et pris en charge partiellement par la Ville de Lausanne. Ces travaux ont été amortis sur 5 ans.

Exercice arrêté au 31 décembre

(en CHF) **2020 2019**

5.3 Nombre de collaborateurs

Fourchette des emplois à plein temps en moyenne annuelle Jusqu'à 10 emplois à plein temps

X X

- > 10 emplois à plein temps
- > 50 emplois à plein temps
- > 250 emplois à plein temps

5.4. Participation directes et indirectes

En date du 30 novembre 2009, TRIDEL SA a pris une participation de 5% dans la société ISDS Oulens SA pour le montant de CHF 10'000.- correspondant à 10 actions nominatives de CHF 100.-nominal chacune.

<u>But :</u> construction, exploitation et gestion d'une installation de mise en dépôt définitif de déchets stabilisés.

Pourcentage du capital	5%	5%
Pourcentage des voix	5%	5%

En date du 28 janvier 2020, TRIDEL SA a pris une participation de 33% dans la société CRTS SA pour le montant de CHF 40'000.- correspondant à 40 actions nominatives de CHF 1'000.- nominal chacune.

<u>But :</u> étude, construction et exploitation d'un centre de traitement et valorisation de scories issues des usines d'incinération, ainsi que leur transport.

Pourcentage du capital	33%	33%
Pourcentage des voix	33%	33%

5.5. Montant total des actifs engagés en garantie des dettes de la société et des actifs grevés d'une réserve de propriété

Les quatre cédules hypothécaires d'une valeur globale de CHF 250 millions constituées selon acte du 15 décembre 2006 n'ont pas dû être nanties auprès des établissements financiers et sont dont libres de gage au 31 décembre 2020. Ces dernières sont conservées au coffre de la BCV.

5. Annexes aux comptes annuels Exercice arrêté au 31 décembre

(en CHF)	2020	2019
5.6. Explications concernant les postes exceptionnels ou ho	ors période du résultat	
Produits exceptionnels	0	971'778
Annulation facture à double	0	1'722
AS Ascenseurs-Rbt solde 2017-2018	0	595
Frutiger annulation solde facturé en trop	0	21'961
Etat de Vaud subvention récup. Chaleur	0	947'500
Charges exceptionnelles	524'991	0
Ristourne "biodéchets"	524'991	0
Charges hors période	471'702	333'782
GEDREL factures DIB et COMPOSTAGE 2018	0	278'870
STRID facture DIB 2018	0	54'912
Note de crédit à SADEC pour transport DME	471'702	0
Produits/Charges exceptionnelles net	-996'693	637'996
5.7. Honoraires de l'Organe de révision		
Honoraires de révision	26'450	26'145

5.8. Autres informations prescrites par la loi

Honoraires autres

Il n'existe aucune autre information exigée par la loi.

6. Emploi du bénéfice au bilan Exercice arrêté au 31 décembre

(en CHF)	2020	2019
Bénéfice au bilan au 1 ^{er} janvier	51'357'028	45'389'844
Résultat de l'exercice	2'193'635	5'967'184
MONTANT A DISPOSITION	53'550'663	51'357'028
Montant que votre Conseil d'administration propose de	e répartir comm	ne suit :
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	-	-
Report à nouveau	53'550'663	51'357'028
MONTANT CONFORME	53'550'663	51'357'028

HISTORIQUE

QUELQUES DATES CLÉS

1997 juin	Création de la société TRIDEL SA. Le capital-actions se monte à CHF 300'000, libéré à 20%, soit CHF 60'000,
	I () OFDEL OTDE (VALODOA

par les périmètres GEDREL, STRID et VALORSA.

2001 février Signature de la convention entre la commune de Lausanne, GEDREL, VALORSA, STRID et TRIDEL relative à la

prise en charge des déchets et à l'exploitation technique de l'usine d'incinération

août Libération du solde du capital-actions par nos actionnaires, soit CHF 240'000.-

2002 juin Augmentation du capital-actions à CHF 11'000'000. - entièrement libéré

décembre Début des travaux de terrassement pour la construction de l'usine d'incinération sur le site de La Sallaz

2003 février Début de la construction de la galerie technique reliant TRIDEL à l'usine de Pierre-de-Plan

2004 février Début de la creuse du tunnel ferroviaire

novembre Fin du gros œuvre de la construction et début du montage des équipements électromécaniques

2005 avril Mise en place de la cheminée, de la génératrice et de la turbine de l'usine

2006 janvier Mise en service de l'usine et allumage des fours 1 et 2

décembre Fin de la procédure d'expropriation contre la Ville de Lausanne par l'acquisition du site de La Sallaz

2007 avril Première livraison des déchets par le train en provenance du périmètre VALORSA

2008 janvier Première livraison des déchets par le train en provenance du périmètre GEDREL depuis le Centre

intercommunal de logistique de Malley (CIL)

février Première livraison des déchets par le train en provenance du périmètre STRID

2010 décembre Mise en service des panneaux photovoltaïques sur la toiture de la halle des fours

2011 décembre Un million de tonnes traitées depuis la mise en service de l'usine

2013 janvier Introduction du concept harmonisé de la taxe au sac

mars Entrée du périmètre SADEC dans le capital-actions

2019 juin Mise en place du récupérateur d'énergie dans les gaz de fumées

2020 ianvier Fondation de la société CRTS

février Révision de la turbine après 100'000 heures de fonctionnement.

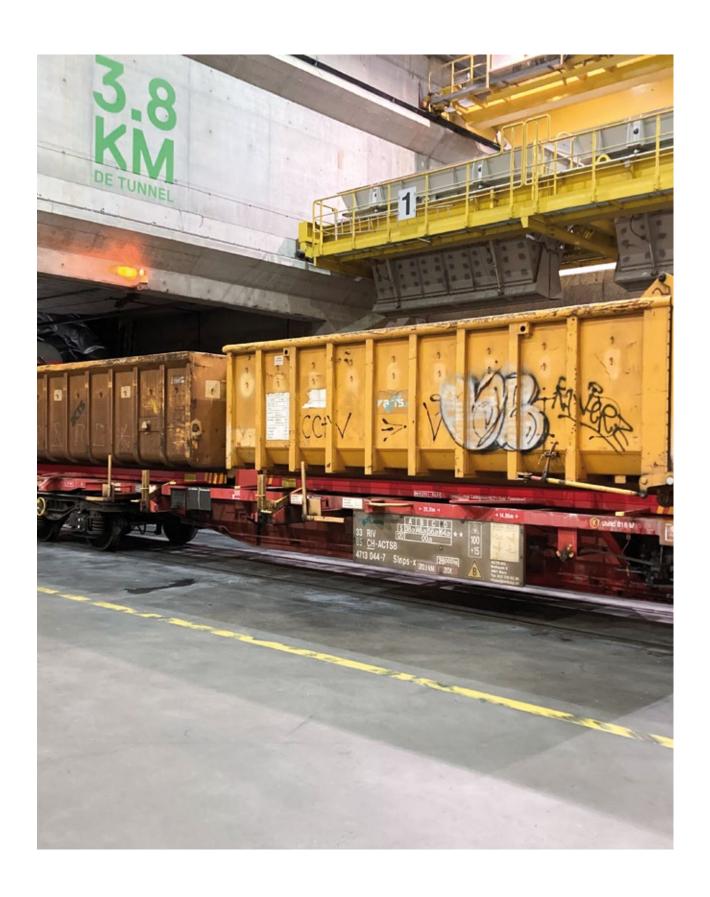
Début de l'exploitation d'une base arrière sur le site de VALORSA à Penthaz

mars

Crise sanitaire provoquée par la COVID-19 Lancement d'une étude pour l'extension de la gare Publication d'un appel d'offre pour les transports ferroviaires

juillet Début du traitement par lavage acide des cendres volantes de VADEC SA

décembre Renouvellement de l'autorisation d'élimination



NOTES		





